



## CONDITIONS GENERALES (adultes)

**Toute personne inscrite dans l'école a pris connaissance des présentes conditions générales et s'engage à les respecter.**

### Cotisation annuelle

- Tout élève paie une cotisation annuelle : 18€.
- La cotisation est obligatoire pour tous les élèves dès la 2<sup>e</sup> visite même pour ceux qui paient à la séance.
- La cotisation couvre le droit d'inscription et les frais administratifs pour l'année scolaire.
- Cette cotisation n'est en aucun cas remboursable.

### Inscriptions et paiements des cours

- Les inscriptions, réservations et paiements des cours se font uniquement en ligne, via l'application **Eversports** (soit sur le site internet d'Accordanse, soit sur l'application mobile à télécharger).
- Vous devez vous assurer que les informations fournies lors de votre inscription et par la suite sont correctes et complètes.
- Vous devez être âgé de minimum 18 ans pour utiliser ce système de réservations et paiements en ligne.
- L'accès aux cours est donc autorisé uniquement après réservation et paiement.
- Si un cours affiche complet, il est possible de s'inscrire sur une liste d'attente. Vous recevrez une notification sur votre Smartphone si une place se libère.
- Les cours se règlent soit à la séance, soit au moyen de cartes de cours (attention à la validité !).
- La carte est nominative, non remboursable et ne peut être cédée, échangée ou partagée.
- **Conditions d'annulation d'un cours réservé** : l'annulation doit être effectuée via le système de réservation en ligne ou l'application mobile jusqu'à 2 heures avant un cours sans pénalité. Les annulations ne seront pas acceptées par téléphone ou par e-mail. Si vous n'assistez pas à un cours réservé ou si vous annulez dans les 2 heures qui précèdent l'heure du début du cours, celui-ci sera automatiquement déduit de votre carte.
- **Conditions de prolongation d'une carte** : celle-ci sera prolongée **UNIQUEMENT** lorsque l'école annule un cours, ferme pour congés annuels et si un élève a été victime d'un accident où la responsabilité civile d'Accordanse est mise en cause.
- **ATTENTION** : dans l'hypothèse d'une absence prolongée telle que vacances, fête de famille, voyages professionnels, maladie et/ou en cas d'accident survenu en-dehors de l'école Accordanse, c'est-à-dire tout accident où la responsabilité d'Accordanse n'est pas mise en cause (accident de ski...), Accordanse se réserve le droit de ne pas reporter cette période d'absence ni de rembourser les cours manqués. La perte financière sera donc supportée par l'élève.
- Accordanse se réserve le droit d'assurer le remplacement d'un professeur absent afin que le cours puisse bien avoir lieu.
- Les cours avec moins de quatre élèves ne seront pas donnés.

### Assurance

- Toute personne désirant s'inscrire, doit s'assurer de sa bonne condition physique générale.
- Une assurance RC collective est incluse dans le prix des cours pour tout élève en ordre d'inscription (paiement de la cotisation annuelle).
- Elle couvre uniquement la responsabilité civile de l'école pendant les heures de cours. Nous vous conseillons de souscrire une assurance type "individuelle accident" qui vous permet de recevoir une indemnisation si vous êtes victime d'un accident. Elle vient en supplément des remboursements prévus par votre mutuelle.

## Droit à l'image

- Sans opposition préalable de la part de l'élève signalée à la direction lors de l'inscription, un élève peut être pris en photo lors des cours, stages, spectacles, présentations de fin d'année, journées "portes ouvertes"...
- Accordanse peut diffuser, publier ces photos/vidéos sur son site internet/ses pages Facebook et Instagram à des fins de présentation et de promotion uniquement.
- Les photos et vidéos réalisées par les élèves ne peuvent être utilisées qu'à usage privé.

## Communication

- Les élèves doivent impérativement prendre connaissance des informations envoyées par mail, publiées sur le site internet et affichées sur le tableau d'informations à l'accueil.
- **RGPD** (Règlement Général sur la Protection des Données) : vos coordonnées sont exclusivement utilisées dans le but de vous informer des activités de l'école. Celles-ci ne seront en aucun cas transmises à des tiers et restent totalement confidentielles. Vous avez toujours la liberté de vous désinscrire de la mailing liste d'Accordanse. Toutefois, vous risquez de passer à côté d'informations importantes (annulation de cours en dernière minute par exemple).

## Règlement d'ordre intérieur

### Cours

- Les élèves sont tenus d'être ponctuels au cours, ceci par respect pour le professeur et les autres participants.
- Les élèves porteront une tenue adaptée au cours suivi (pas de bijoux, pas de chaussettes antidérapantes ni de chaussons/chaussures à semelles noires qui laissent des traces sur le sol).
- Seul l'élève participe au cours. La famille, les amis... ne sont pas autorisés à rester dans le studio ni à prendre des photos et filmer les cours sans l'autorisation préalable de la direction.
- Veillez à éteindre votre téléphone portable dans le studio afin de ne pas perturber le cours.

### Vestiaires

- Des vestiaires, équipés de douches, sont à votre disposition et doivent obligatoirement être utilisés pour se changer (pas de vestes, chaussures... dans le studio ni dans la zone d'accueil sauf avis contraire faisant suite à la prise de mesures sanitaires qui s'imposeraient).
- Ne laissez aucun objet de valeur dans les vestiaires, l'école déclinant toute responsabilité en cas de vol ou perte de biens personnels.
- Les élèves sont tenus de respecter la propreté des lieux.

### Studio

- Le studio est équipé d'un tapis de danse professionnel : interdiction d'utiliser de la colophane, coca...
- Il est interdit de manger dans le studio. Les boissons, à part l'eau, sont interdites.
- Uniquement votre sac, contenant vos objets de valeur, peut être déposé dans le studio.

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment. Un cendrier est à votre disposition dans la cour intérieure.

## Parking

- Le parking dans l'avenue Georges Henri est payant entre 9h et 18h00 du lundi au samedi (contrôles fréquents !!).
- Un emplacement pour vélos est à votre disposition dans la cour intérieure. Veillez à utiliser votre antivol, Accordanse déclinant toute responsabilité en cas de vol ou dommage.